

Plan municipal pour la réduction du plomb dans l'eau potable du réseau

Afin d'assurer un approvisionnement en eau potable d'une qualité conforme aux normes prévues par la réglementation, nous avons adopté un plan visant à déterminer si certains secteurs de notre municipalité sont à prioriser en ce qui concerne la présence de plomb dans l'eau potable. Les actions qui en découlent permettront de planifier les travaux à effectuer et d'apporter les mesures de correction nécessaires au besoin et de tenir informés les citoyens de l'état d'avancement du plan.

La municipalité de Saint-Côme-Linière partage la préoccupation du gouvernement à l'égard de la présence possible de plomb dans l'eau potable et s'engage, par ce plan, à intervenir de manière préventive pour réduire celle-ci, le cas échéant.

Un plan en 3 phases

Phase 1

Inventaire des secteurs à prioriser

Objectif	Actions	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cibler les secteurs où des entrées de service ou des conduites de raccordement en plomb ont possiblement été installées. <p><i>De façon générale, la plupart des entrées de service en plomb ont été installées dans des maisons unifamiliales et des immeubles de moins de 8 logements, particulièrement entre 1940 et 1955 et parfois jusque dans les années 1970. Les soudures dans la plomberie interne des bâtiments peuvent aussi être une source de plomb dans l'eau. Toutefois, depuis 1989, le Code national de la plomberie a interdit l'utilisation des soudures contenant plus de 0,2 % de plomb.</i></p>	Inventaire Information aux citoyens des secteurs ciblés	2015 2015

Phase 2

Dépistage du plomb dans l'eau dans les secteurs ciblés

Objectif	Actions	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vérifier la présence ou non de plomb dans l'eau potable des résidences et des bâtiments des secteurs ciblés. 	Échantillonnage Communication des résultats aux propriétaires	Du 1 ^{er} juillet au 1 ^{er} octobre de chaque année Dans les 30 jours suivant la réception des résultats

Phase 3

Inventaire, planification et remplacement des entrées de service et des conduites ciblées

Objectif	Actions	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établir une stratégie pour répertorier les bâtiments des secteurs ciblés qui comportent des entrées de service en plomb. ➤ Mettre en œuvre la stratégie d'inventaire. ➤ Préparer et apporter les correctifs nécessaires au réseau. <p><u><i>OPTION B (si vous ne prévoyez pas de financer les travaux sur les entrées de service privées)</i></u></p> <p><i>Les propriétaires seront avisés par lettre de la date à laquelle les travaux seront effectués sur la partie publique des entrées de service et des conduites d'eau.</i></p>	<p>Communication aux propriétaires</p> <p>Réalisation des travaux</p>	<p>Octobre 2021</p> <p>Mai-Octobre</p>

Rétroaction aux citoyens

sur la mise en œuvre du plan d'inventaire et de remplacement des entrées de service en plomb

Objectif	Actions	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Informer régulièrement les citoyens de la mise en œuvre du plan d'inventaire et de remplacement des entrées de service. <p><i>Par souci de transparence, chaque année, nous présenterons au conseil municipal l'état d'avancement de notre plan. Cet état d'avancement sera ensuite déposé sur le site Internet de notre municipalité pour permettre aux citoyens de le consulter.</i></p>	<p>Présentation annuelle au conseil municipal</p> <p>Dépôt de l'état d'avancement sur le site Internet de la municipalité</p>	<p>Mai 2021</p> <p>Octobre 2021</p>